

15 juil 2022 -19:16

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juillet 2022](#)

## Plan d'approche pour la mise en place d'une dorsale hydrogène

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un plan d'approche en vue de la mise en place d'une dorsale hydrogène et du développement d'une dorsale CO2 en Belgique.

Dans son Plan de Relance et de Résilience (RRF), la Belgique s'est engagée à soutenir le développement de minimum 150 km de canalisations de transport d'hydrogène et de CO2. Ces canalisations doivent entrer en service d'ici le milieu de l'année 2026. Ce projet a pour objectif le développement de réseaux H2 & CO2 au sein des clusters industriels. Une seconde phase (hors projet RRF) vise à l'interconnexion des clusters entre eux.

Bien que le transport de CO2 sur terre ne relève pas du fédéral, la ministre de l'Énergie, en collaboration avec le secrétaire d'état à la Relance, a initié une concertation avec les ministres régionaux compétents en vue de tout de même permettre le développement d'infrastructures de transport de CO2 en Belgique. Davantage d'informations sont attendues des autorités régionales pour valider la faisabilité technique et juridique d'un tel montage.

Dans l'attente d'une solution pour la dorsale CO2, le développement de la dorsale H2 est resté en attente. Les jalons promis dans le Plan de Relance et de Résilience imposent en effet que les canalisations financées soient opérationnelles avant le milieu de l'année 2026. Avant cette date, de nombreuses actions sont nécessaires : validation du plan d'investissements, définition du tracé précis, demandes de permis, commande des matériaux et travaux.

C'est pourquoi il est proposé de suivre le plan d'approche suivante :

- poursuivre le développement de la dorsale H2
- poursuivre les réflexions avec les régions pour trouver une solution inventive permettant le développement d'une dorsale CO2 en Belgique selon les modalités prévues dans le Plan de Relance et de Résilience.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be